



Séance du 02 avril 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre le Mardi 2 Avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Henri BEDAT, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	15	21
		Pour : 21
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

M. BEDAT Henri, Mme BÉZIAT-RICARD Sylvie, Mme BIARNES Karine, Mme CAZENAVE Sandrine, Mme CHAUPRADE Isabelle, M. CONSTANTIN François, M. DARRACQ Nicolas, M. ETIENNE Bernard, Mme HOURQUET Nathalie, M. LAHONTAN Jean-Jacques, M. LARROQUE Claude, M. MARIMPOUY Jean-Gabriel, M. SEIRACQ Michel, M. VILATON Pascal, Mme WLUSEK Pierrette

**Procurations :**

Mme LAGRASSE Marie-Laure donne pouvoir à Mme BÉZIAT-RICARD Sylvie, M. GATUINGT Patrice donne pouvoir à M. SEIRACQ Michel, Mme LABUXIÈRE Corinne donne pouvoir à M. LARROQUE Claude, M. FOURNET Cyrille donne pouvoir à Mme HOURQUET Nathalie, M. LABAT Benoît donne pouvoir à M. VILATON Pascal, Mme MESPLÈDE Audrey donne pouvoir à M. BEDAT Henri

Date de la convocation
26 mars 2024

**Étai(en)t absent(s) :**

M. DEHEZ Julien, Mme EDE Amandine, M. FOURNET Cyrille, M. GATUINGT Patrice, M. LABAT Benoît, Mme LABUXIÈRE Corinne, Mme LAGRASSE Marie-Laure, Mme MESPLÈDE Audrey

Date d'affichage
26 mars 2024

**Étai(en)t excusé(s) :**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le <sup>A</sup>(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**  
Mme WLUSEK Pierrette

__/__/__
et publication du
__/__/__

**AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire, M. Henri BEDAT, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 27 février 2024.

<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de :	269 665,31
- un excédent reporté de :	417 055,71
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	686 721,02
- un déficit d'investissement de :	314 424,79
- un excédent des restes à réaliser de :	266 261,00
Soit un besoin de financement de :	48 163,79
<b>DÉCIDE</b>	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	686 721,02
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	48 163,79
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	638 557,23
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	314 424,79



Le Maire Henri BEDAT

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Saint-Vincent-de-Paul  
le(s) secrétaire(s) de séance